

Université de Picardie Jules Verne UFR des Sciences

Master Mention MIAGE
Parcours OSIE
Parcours SIO
Parcours SID
Parcours INE



- Pas d'utilisation des listes de diffusion listes@u-picardie.fr
- Utilisation de Moodle
 - Informations Master MIAGE 2
 - Toutes les informations officielles concernant la formation (notes, déplacement de cours, dates importantes...) circulent via MOODLE
 - Vous recevrez des annonces Moodle sur votre mail
 - Accès anonyme

https://extra.u-picardie.fr/moodle/upjv/course/view.php?id=3003



Un ENT

- <u>http://u-picardie.fr/ent/</u>
- Une doc: https://extra.u-picardie.fr/disi4/accueilEnt/docs/entetudiant.pdf
- Pour avoir votre accès ENT, vous devez être inscrit à l'UPJV

Pourquoi

- Accès à toutes les ressources numériques
- Accès à de nombreux services et informations
- Accès aux services du CROUS
- Accès aux emplois du temps
- Accès aux conventions de stage
- Accès aux notes
- Accès aux informations de scolarité



Choix d'UE Optionnelles... IMPORTANT...

- Classez vos options dans les fichiers excels dont vous trouverez les liens dans Moodle avant jeudi 26/09 13h
- Si les capacités des Ues sont dépassées => tirages au sort
- Capacités

UE	Capacité
ISI_16 – Ingénierie des SI en santé	36
ISI_17 – Management de la sécurité des SI	25
ISI_19 – Workflows	36
INFO_19 – ASI Mobile 2	25
INFO_31 – Web Design	50
INFO_32 – Web x.0	25



- Un emploi du temps en ligne...
 - L'emploi du temps à jour est consultable dans votre ENT
 - Il est régulièrement mis à jour en fonction des changements qui peuvent intervenir dans l'année.
 - C'est la seule source officielle pour l'emploi du temps



- Modalités de Contrôles des Connaissances...
 - Le seul jury est un jury d'année qui a lieu en septembre après les soutenances de projet professionnel.
 - Il n'y a donc pas de jury de semestre.
 - Il n'y a pas de session de rattrapage.
 - Il n'y a pas de note éliminatoire dans chaque UE
 - Il faut plus de 10 de moyenne sur l'année dans chaque bloc de compétence.
 - Il faut plus de 10 de moyenne sur l'UE projet professionnel.
 - Il faut plus de 10 de moyenne sur l'UE étude de cas thématique (ou création d'entreprise pour INE).
 - Il faut plus de 10 de moyenne générale.
 - Le redoublement n'est pas automatique
 - En cas de redoublement, toute UE <10/20 est à repasser



Contrôle continu

- La présence en cours et en TD est obligatoire et 2 absences non justifiées impliquent une défaillance à l'UE
- Une absence non justifiée à un contrôle entraîne une défaillance à l'UE
- Signez les feuilles d'émargement à chaque cours!!!
- Il faut au moins deux notes dans chaque UE
- Si vous rencontrez des problèmes, parlez en à votre enseignant.
- Lors d'une absence justifiée à un contrôle, c'est l'enseignant qui décide des modalités de rattrapage.
- Le justificatif d'absence doit être transmis à Mme Berquin dans les 48h après le début de l'absence



Etudiants sous contrat (d'app ou de pro)

- Régime salarié
- L'entreprise doit être informée de toute absence y compris pendant la semaine université
- Toute absence pour maladie doit être justifiée par un arrêt de travail qui doit être communiqué dans l'entreprise. Une copie du volet entreprise doit être déposé auprès de Mme Berquin dans les 48h qui suivent l'arrêt

- Pour effectuer un Projet Professionnel... 3 formules :
 - La formule Apprentissage
 - La formule Contrat de Professionnalisation
 - La formule Stage en alternance ou en continu en fin d'année
- Responsable du Projet professionnel : Mme. BARRY (catherine.barry@u-picardie.fr)
- Contrat d'apprentissage : Mme. SIMON (stephanie.simon@u-picardie.fr)
 - UFR des sciences Batiment B RDC 03 22 82 88 02
- Contrat de professionnalisation : Mme. CABOCHE (mp.caboche@u-picardie.fr)
 - UFR des sciences Batiment B RDC 03 22 80 42 34
- Stage: Mme. BERQUIN (gwenaelle.berquin@u-picardie.fr)
- Procédure à suivre
 - Faire remplir une fiche de faisabilité à l'entreprise
 - La confier à Mme Berquin pour Validation par Mme Barry
 - Une fois la fiche de faisabilité validée, se rapprocher de Mme Simon, de Mme Caboche ou de Mme Berquin selon la nature de l'alternance pour la contractualisation

Stage : le stage doit comprendre au moins 20 semaines de présence en entreprise. Les semaines doivent être indiquées dans la convention de stage



– Master MIAGE :

- Master MIAGE: Anne Lapujade anne.lapujade@u-picardie.fr
- Master MIAGE 1 : Dominique Groux dominique.groux@u-picardie.fr
- Master MIAGE 2 : Anne Lapujade anne.lapujade@u-picardie.fr
- Projets professionnels: Catherine Barry catherine.barry@u-picardie.fr
- Coordination de la formation : Gwenaëlle Berquin gwenaelle.berquin@u-picardie.fr 03 22 82 88 07
- Contrat d'apprentissage : Stéphanie Simon <u>stephanie.simon@u-picardie.fr</u> 03 22 82 88 02
- Contrat de professionnalisation : Mme. Caboche mp.caboche@upicardie.fr 03 22 82 79 68



MIAGE OSIE

Bloc Ingénierie des SI

Premier semestre

3 UEs obligatoires

ISI_09 - Audit des SI - 3 ECTS

ISI_14 - Conduite de projet agile - 3 ECTS

ISI_18 - Outils pour la Business intelligence - 3 ECTS

Deuxième semestre

2 UEs obligatoires

ISI_11 - Progiciels de gestion intégrés - 3 ECTS

ISI_15 – Stratégie et management des SI – 3 ECTS

2 UEs optionnelles parmi

ISI_16 - Ingénierie des SI en santé - 3 ECTS

ISI_17 – Management de la sécurité des SI – 3 ECTS

ISI_19 - Workflows - 6 ECTS

Bloc informatique

Premier semestre

1 UE obligatoire

INFO 18 – Architecture des SI 2 – 3 ECTS

1 UE optionnelle parmi

INFO_19 – ASI Mobile 2 – 3 ECTS

INFO_31 – Web Design – 3 ECTS

Bloc gestion des organisations

Premier semestre

1 UE obligatoire

GEO_09 – Théories des organisations – 3 ECTS

Bloc compétences transverses

Deuxième semestre

Deuxième semestre

1 UE obligatoire

GEO_08 – Stratégie d'entreprise – 3 ECTS

Deuxième semestre

2 UEs obligatoires

TRANS_08 - Anglais - 3 ECTS

TRANS_10 - Environnement socio-éco. - 0 ECTS

Bloc professionnalisation

Annuel

2 UEs obligatoire

PRO_03 – Etude de cas thématique – 9 ECTS PRO_04 – Projet professionnel – 15 ECTS



MIAGE SIO

Bloc Ingénierie des SI

Premier semestre

2 UEs obligatoires

ISI_12 – Interopérabilité des SI (ETL)– 3 ECTS

ISI_14 - Conduite de projet agile - 3 ECTS

Bloc informatique

Premier semestre

2 UEs obligatoires

INFO_18 – Architecture des SI 2 – 3 ECTS

INFO_20 - Big data- 3 ECTS

2 UEs optionnelles parmi

INFO 19 – ASI Mobile 2 – 3 ECTS

INFO_31 - Web Design - 3 ECTS

INFO_32 - Web x.0 - 3 ECTS

Bloc gestion des organisations

Premier semestre

Bloc compétences transverses

Deuxième semestre

3 UEs obligatoires

TRANS_08 – Anglais – 3 ECTS

TRANS_09 – Data Science – 3 ECTS

TRANS_10 - Environnement socio-éco. - 0 ECTS

ISI_17 – Management de la sécurité des SI – 3 ECTS

Deuxième semestre

Deuxième semestre

Deuxième semestre

2 UE obligatoire

1 UE optionnelle parmi

ISI 19 - Workflows - 6 ECTS

1 UE obligatoire

GEO_08 - Stratégie d'entreprise - 3 ECTS

INFO_23 – Intelligence Artificielle— 3 ECTS INFO_26 – Internet des objets (IoT) – 3 ECTS

Bloc professionnalisation

Annuel

2 UEs obligatoires

PRO_03 – Etude de cas thématique – 9 ECTS PRO_04 – Projet professionnel – 15 ECTS



Master MIAGE deuxième année parcours SID

Bloc Ingénierie des SI

Premier semestre

1 UE obligatoire

ISI_14 – Conduite de projet agile – 3 ECTS

⊕Bloc informatique

Premier semestre

3 UEs obligatoires

INFO_16 – Outils pour les systèmes décisionnels en entreprise – 3 ECTS

INFO 18 – Architecture des SI 2 – 3 ECTS

INFO_27 – <u>Modélis</u> <u>des pb</u> en management– 3 FCTS

1 UE optionnelle parmi

INFO_23 – Intelligence Artificielle – 3 ECTS

INFO 32 - Web x.0 - 3 ECTS

Bloc gestion des organisations

Premier semestre

1 UE obligatoire

GEO_09 - Théories des organisations - 3 ECTS

Bloc compétences transverses

Deuxième semestre

1 UE obligatoire

ISI_18 - Outils pour la Business intelligence - 3 ECTS

Deuxième semestre

2 UEs obligatoires

INFO 17 - Aide à la décision avancée - 3 ECTS

INFO 29 - Recherche heuristique - 3 ECTS

Deuxième semestre

1 UE obligatoire

GEO 08 – Stratégie d'entreprise – 3 ECTS

Deuxième semestre

3 UEs obligatoires

TRANS_08 - Anglais - 3 ECTS

TRANS_09 - Data Science - 3 ECTS

TRANS 10 - Environnement socio-éco. - 0 ECTS

Bloc professionnalisation

Annuel

2 UEs obligatoires

PRO_03 – Etude de cas thématique – 9 ECTS PRO_04 – Projet professionnel – 15 ECTS